

CŒUR VERT DES TARTRES

2021 - 2050



Plantations
© Franck BADAIRE

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

EPT Plaine Commune (93)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Répondre aux besoins de nature des habitants d'un secteur urbain dense par l'atténuation des effets du réchauffement climatique et la restauration des milieux écologiques.

MILIEUX CONCERNÉS

Biodiversité en ville

TYPES DE SFN

Restauration d'écosystèmes : création d'un parc de 2 hectares combinant milieux ouverts, espaces arborés de fraîcheur et lieux de convivialité dans un secteur carencé en espaces verts.

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- EPT Plaine Commune Grand Paris
- Programme Nature 2050 – CDC Biodiversité
- Ville de Stains
- SPL Plaine Commune Développement
- Métropole du Grand Paris

FINANCEURS ET BUDGET

Financement Nature 2050 - Appel à
Projet MGP : 250 000 €

Autofinancement : 87 310 €

Budget total du projet : **337 310 €**

À cela s'ajoute le coût de
pérennisation et de suivi du projet
jusqu'en 2050 pris en charge par
Plaine Commune et CDC Biodiversité





Chemin piéton
© Franck BADAIRE

LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :** création d'un îlot de fraîcheur en zone urbaine et amélioration de la gestion des eaux pluviales sur le site.
- **Pour la biodiversité :** renforcement de la trame verte urbaine et maintien des continuités écologiques.
- **Pour le territoire :** ouverture d'un nouvel espace de nature pour les habitants.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- PCAET Plaine Commune
- ZAC des Tartres
- Zone Natura 2000 Sites de Seine-Saint-Denis
- Schéma régional de cohérence écologique de la Région Île-de-France

CONTEXTE ET ENJEUX

Le site des Tartres s'étend à cheval sur 3 communes en Seine-Saint-Denis : Stains, Pierrefitte et Saint-Denis. Ce territoire privilégié du maraîchage aux XIX^e et XX^e siècles tire son nom de sa topographie (un « tertre »). À la fin du XX^e siècle, les activités maraîchères se sont progressivement réduites et ont laissé place à des jardins familiaux informels, des activités de stockage de matériel et une friche, en grande partie polluée. En 2011, la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Tartres est créée, pour valoriser ce site à enjeux. Malgré la forte dégradation des sols et l'appauvrissement écologique, le site est reconnu pour son intérêt écologique au Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de la Région Île-de-France en tant que noyau de biodiversité secondaire qui articule les continuités écologiques Est-Ouest et Nord-Sud dans la Trame verte et bleue de Plaine Commune. En 2018, un inventaire écologique réalisé par Urban Eco a identifié la présence de nombreuses espèces d'avifaune caractéristiques de milieux ouverts piquetés et de milieux boisés.

L'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune pilote ce projet d'aménagement global qui prévoit la création de 22 ha d'espaces publics et le développement d'une mosaïque d'habitats, tout en prolongeant le destin agricole du site. Pour l'aménagement du cœur vert d'environ 2 ha de la Plaine Est, l'EPT a obtenu le soutien de la Métropole du Grand Paris et du programme Nature 2050 en tant que lauréat de l'édition 2019 de leur appel à projets commun.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débuté en 2021, le projet a pour ambition de créer un grand espace enherbé libre et polyvalent à destination des habitants et un espace boisé sanctuarisé vecteur de biodiversité. L'objectif est de concilier des milieux ouverts (prairies fauchées, pelouses) dédiés aux pratiques sportives et de détente, avec un espace naturel constitué de milieux boisés et arbustifs et de lisières :

- Une pelouse ouverte pour loisirs à dominante ray-grass, fétuque et cortège d'espèces floricoles favorisant une gestion différenciée ;
- Une prairie mésophile ponctuée de boqueteaux de bouleaux et de charmes favorables aux insectes, oiseaux et petits mammifères ;
- Une prairie mésohygrophile avec une zone plus humide permettant l'infiltration des eaux pluviales ;
- Des haies arborées, dominées par le chêne, créant une lisière notamment arbustive favorable aux pollinisateurs ;
- 3 500 m² de boisement sanctuarisé ;
- Un verger dominé par des variétés locales favorables aux oiseaux de villes et aussi aux espèces plus rares comme la chouette hulotte.

GOUVERNANCE ADOPTÉE

L'EPT Plaine Commune et la SPL Plaine Commune Développement en charge respectivement du pilotage et de la mise en œuvre opérationnelle du projet sont soutenus financièrement par la Métropole du Grand Paris et par CDC Biodiversité via le programme Nature 2050 et ses partenaires scientifiques pour la définition et le suivi des indicateurs jusqu'en 2050. Pour la réalisation des travaux, deux entreprises ont été mobilisées (COLAS et LOISELEUR).

CALENDRIER

VIE DU PROJET

	2021	2022 - 2023	2023 - 2050
Travaux	Préparation des sols	Aménagement, plantations et ouverture du parc	
Suivi et évaluation			Suivi et évaluation des indicateurs du programme Nature 2050

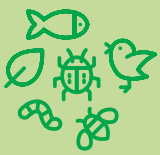
BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Rafraîchissement estival apporté par ombrage et évapotranspiration des arbres et arbustes, en plus de la présence de milieux humides tels que des noues, des prairies mésophytophiles et des mares.

BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ



- Multiplication des habitats favorables aux espèces faunistiques et floristiques.
- Maintien des continuités nord/sud et est/ouest à l'échelle du territoire pour s'affirmer comme un noyau de biodiversité secondaire situé entre la Butte Pinson et le Parc Georges Valbon.

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Augmentation du bien-être et de la qualité de vie de la population.
- Amélioration de la capacité à filtrer l'eau, permettant de décharger le réseau d'eau pluviale.
- Amélioration de la qualité de l'air grâce à l'absorption de la pollution par les arbres.

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation au changement climatique

- Évolution / maturité de l'écosystème : mesures pour évaluer la santé du sol et le taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles
- Suivi photographique

Biodiversité

- Suivi propage
- Florilège prairies urbaines
- Gestion des arbres (outil en cours de création)

Autres

- Rayonnement / sensibilisation
- Géoréférencement des dégradations (système « Bien vu »)



LEVIERS DE RÉUSSITE

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Sols** : reconstitution de brunisols sous la haie pour favoriser une épaisseur d'humus de type mull favorable à une biodiversité endogène et au captage de carbone. Restauration de néoluvisols dans le secteur de la prairie fraîche par le tassement en profondeur du sol en place et l'apport d'une terre plus argileuse et humifère permettant le développement d'une végétation proche des zones fraîches de la plaine alluviale. Traitement des poches de pollutions sur les secteurs agricoles par un apport de terres végétales.
- **Privilégier les espèces indigènes** : végétalisation avec un mélange d'espèces herbacées indigènes et d'espèces fructifères favorables à la faune. Le label Végétal Local et Vraies Messicoles peuvent aider à la prise de décision. À l'été 2022, un arrêté d'interdiction d'arrosage en période de sécheresse a durement impacté les plantations, qui ont subi de nombreuses pertes. Les arbres morts ont été remplacés en portant une attention particulière aux choix des essences ayant le mieux résisté au stress hydrique.
- **Accueillir la faune** : installation d'aménagements adaptés tels que des murets en pierre sèche ou des tas de bois dans la haie pour servir d'hibernacula à la petite faune.

- **Mettre en place des clôtures perméables** : passage de 15*15, au niveau du sol ; clôture à barreaux verticaux, ganivelles ou grillages à gros maillage rigide et bien fixé, espace de 10 à 20 cm entre le sol et les grillages pour laisser circuler la petite faune.

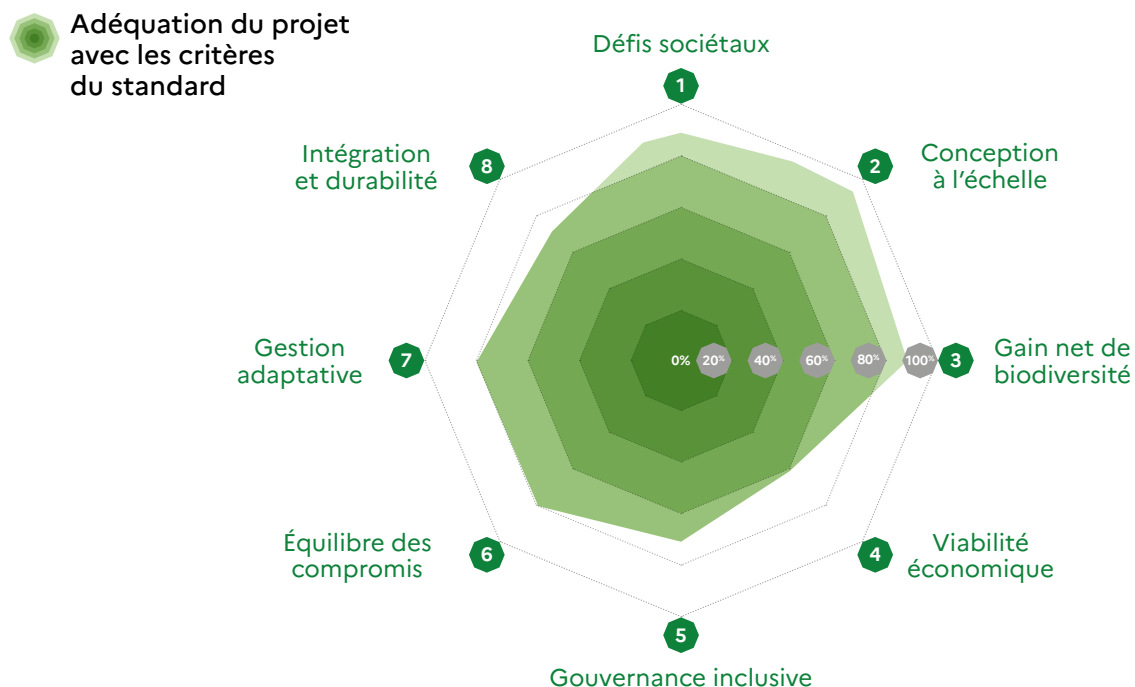
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- **Incidents sécuritaires** : les travaux ont été interrompus momentanément en 2022 à cause de dégradations et d'atteintes aux personnes travaillant sur le chantier. Une concertation des acteurs (les collectivités, la préfecture, la SPL et le MOE) a eu lieu en 2023 pour permettre la finalisation des travaux en toute sécurité. La mise en place de dispositifs de sécurisation passive, une gouvernance et communication étroite entre l'ensemble des parties prenantes ainsi qu'une sensibilisation accrue des riverains sont essentiels pour prévenir ce genre d'incidents.

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- **Gestion extensive du boisement** : nettoyage autour des jeunes plants pendant 5 - 6 ans afin d'éviter la concurrence avec les espèces spontanées. Ensuite, se limiter à une taille de formation des jeunes sujets pour faire apparaître une strate arbustive dense et basse. Gyrobroyage à prévoir tous les 5 ans en automne dans les interlignes des plantations. Après 15 ans, des coupes d'éclaircie pourront être nécessaires.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page internet du [programme Nature 2050](#)
- Site internet de [la ville de Stains](#)

PORTEUR DE PROJET

- **Plaine commune**
[01 55 93 55 55](tel:0155935555)
nature2050@cdc-biodiversite.fr

DATE

Mars 2023
Janvier 2024

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Jean-Baptiste Rallu
Albane Droal



CDC BIODIVERSITÉ

